

L'influence des écoles normales nouvellement fondées commence déjà à rayonner autour d'elles. Elle se manifestera avec d'autant plus de rapidité que les parents, saisissant mieux le but et l'importance de ces écoles de pédagogie, consentiront plus volontiers à y laisser leurs enfants suivre les cours pendant au moins deux ans.

Il serait satisfaisant de savoir que toutes les maisons d'éducation dans lesquelles on prépare les jeunes filles au brevet de capacité fussent également désireuses de diriger plutôt vers les écoles normales que vers le Bureau central des Examineurs, les élèves qui se destinent à l'enseignement.

La décision du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de fixer à 17 ans au lieu de 16 ans l'âge requis pour l'obtention du diplôme d'institutrice aura, je l'espère, l'heureux effet de prolonger, dans plusieurs cas, le séjour des élèves-maîtresses aux écoles normales.

Il se construit en plusieurs endroits dans les campagnes et surtout dans les villes de spacieuses maisons d'écoles. Là où les commissaires sont amis du progrès et ont pour les seconder des secrétaires-trésoriers à l'esprit ouvert et au dévouement intelligent, il y a lieu de se féliciter des améliorations qui se réalisent.

Dans les municipalités rurales, on comprend de mieux en mieux l'avantage de posséder des maisons d'écoles hygiéniques et bien construites. En 1908-09, j'ai fourni ou approuvé 234 plans de maisons d'écoles.

Durant l'année 1907-08, le montant dépensé pour les constructions scolaires s'est élevé à \$688,407.00.

Les emprunts contractés par les commissions scolaires sur la recommandation du surintendant de l'Instruction publique représentent le chiffre de \$816,512.00.

Ces trois derniers items donnent pour les cinq dernières années 1231 plans fournis ou approuvés, \$2,367,173.00 pour constructions d'écoles, et \$2,675,293.00 pour emprunts faits par les corporations scolaires.

Le salaire alloué aux maîtresses d'école tend à s'élever et l'éducation du peuple se fait peu à peu sous ce rapport. C'est ainsi qu'à Saint-Georges-de-Windsor, on a porté du même coup, l'an passé, de \$125 à \$150, le salaire annuel de toutes les institutrices de la paroisse. Dans la région d'Ottawa et de Pontiac, M. l'inspecteur Filteau mentionne dans son rapport que le traitement des institutrices est assez élevé pour faire de l'enseignement une carrière. La moyenne du salaire dans son rapport a été de \$170, et il ajoute qu'une institutrice qui enseigne avec succès obtient facilement deux cents piastres. J'espère que les élèves de la nouvelle école normale de Hull seront en mesure de profiter des bonnes dispositions des commissaires de cette région.

Il serait très désirable que la proposition faite par le Comité catholique de favoriser, par une allocation spéciale, l'engagement d'instituteurs dans les écoles rurales reçût la sanction de l'Exécutif. Il importe beaucoup que l'Instruction des garçons de 9 à 15 ans soit confiée à des maîtres d'écoles plutôt qu'à des institutrices souvent trop jeunes pour exercer une autorité salubre sur leurs élèves.